

**LES TCA SAUVENT DE LA FERMETURE
LE DEPÔT DE PIÈCE DE CHRYSLER**

(Montréal, le mercredi, 1^{er} octobre 2008) A la suite de négociations intensives, les Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA) ont réussi à sauver de la fermeture le dépôt de pièce de Pointe-Claire que Chrysler comptait fermer le 30 novembre prochain. La compagnie a en effet retiré la lettre annonçant la cessation de ses activités.

Le troisième constructeur automobile nord-américain avait avisé le syndicat la semaine dernière qu'il allait fermer cet important lieu de distribution, pour ravitailler désormais ses concessionnaires québécois à partir d'autres centres du Canada et des Etats-Unis. C'est l'intervention rapide des TCA et de leur nouveau président canadien, Ken Lowenza, qui a permis de préserver une centaine d'emplois dans la région métropolitaine.

« Une fois de plus on constate que, dans des situations de crise, l'intervention d'un syndicat peut faire la différence, » de dire Sylvain Martin, directeur régional des TCA-Québec.

Les travailleurs et travailleuses syndiqués réunis en assemblée ont entériné dans une proportion de 95% l'entente de principe conclue par leur syndicat. Cette entente prévoit certains réaménagements non monétaires de la convention collective, qui expire le 11 décembre. Par ailleurs, les parties ont convenu d'entreprendre dès la fin de novembre les négociations en vue du renouvellement du contrat de travail.

Source : Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA-Québec-FTQ)

André Leclerc, 514 349-9864, solidaricom@yahoo.ca
Sylvain Martin, 514 389-9223